

PUBLIER IMMEDIATEMENT

COMMUNIQUE EMIS A L'ISSUE DE LA REUNION DU  
CONSEIL MINISTERIEL DE L'OCDE A PARIS, LE  
28 NOVEMBRE 1962

Le conseil ministériel de l'OCDE réuni à Paris les 27 et 28 novembre 1962 sous la présidence de l'honorable Donald M. Fleming (Canada), a considéré les perspectives économiques qui s'offrent aux vingt pays d'Europe et d'Amérique du nord membres de l'organisation ainsi que les responsabilités de la communauté des pays de l'OCDE à l'égard du reste du monde.

Les ministres ont procédé à cet examen et mesuré les progrès accomplis en direction de l'objectif de croissance qu'ils ont fixé l'an dernier, en se fondant sur les études approfondies effectuées au sein de l'organisation.

Aux Etats-Unis, il existe de la main-d'oeuvre inemployée et une capacité de production inutilisée. Cette situation requiert manifestement des mesures propres à stimuler la demande. Dans certains pays européens, la production augmente à l'heure actuelle moins vite que l'an dernier, mais aucun pays ne s'attend à un fléchissement sensible de l'accroissement de sa production l'an prochain. L'organisation continuera de suivre la situation de près. Les ministres sont convenus qu'au cas où il sera ultérieurement nécessaire de prendre des mesures propres à favoriser l'expansion, il importerait que les pays membres agissent rapidement et de concert.

La position des Etats-Unis, du Canada et du Royaume-Uni dans la concurrence internationale s'est sensiblement améliorée. Ce facteur doit jouer de plus en plus dans le sens d'un meilleur équilibre des paiements internationaux.